

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 19 avril 2016 : plan d'actions de la filière, lutte contre les dépérissements du vignoble et promotion sur le marché intérieur de l'Union européenne

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 19 avril 2016, sous la présidence de Monsieur Jérôme Despey.

#### Plan d'actions de la filière viticole : l'état d'avancement

Issu d'une demande du ministre en charge de l'agriculture à l'ensemble des filières fin 2013 et d'une large concertation au sein de l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole, le plan stratégique pour la filière viticole identifie deux grands enjeux :

- la recherche de la croissance en valeur et en volume par le développement des parts de marché à l'exportation et la reconquête du marché des bases « industrielles » (jus de raisin, moût concentré rectifié – MCR, bases mousseux et brandies) ;
- le maintien d'un marché national fort, durable, en phase avec les attentes sociétales et responsables, tout en soutenant un tissu productif et économique compétitif.

Pour servir ces enjeux, cinq leviers ont été identifiés, qui se traduisent en 73 mesures avec des actions prioritaires.

Au cours de sa réunion du 19 avril, le Conseil a fait le point sur l'état d'avancement des mesures pour lesquelles l'État a été identifié comme pilote.

#### Lutte contre les dépérissements du vignoble : mise en œuvre du plan national

Le dépérissement du vignoble constitue une préoccupation majeure pour l'ensemble de la filière.

À l'occasion du séminaire Cniv/FranceAgriMer du 7 avril dernier, rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole, un plan national de lutte contre les dépérissements de la vigne a été lancé.

Les membres du Conseil spécialisé ont poursuivi leurs travaux sur ce sujet, témoignant ainsi de l'engagement de toute la filière vitivinicole dans une dynamique collective autour de quatre grandes ambitions :

- vers un réseau d'acteurs pour promouvoir la formation et le transfert des bonnes pratiques ;
- pour la production des plants en partenariat avec la pépinière viticole ;
- vers une coordination de réseaux d'observation du vignoble pour anticiper les crises et identifier des actions correctrices ;
- pour une recherche répondant aux attentes des professionnels, dans un partenariat renouvelé avec le monde scientifique.

#### OCM vitivinicole : promotion pays tiers

Le Conseil a donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer concernant la modification de la décision cadre de 2014 relative à la mise en œuvre d'un programme de promotion des vins sur les marchés des pays tiers par les entreprises et les interprofessions. Cette décision fixe au 30 juin la date de dépôt des demandes de soldes pour les dossiers à transmettre à compter de 2016.

#### OCM vitivinicole : ouverture de l'appel à projets promotion marché intérieur de l'Union européenne

Les membres du Conseil ont également donné un avis favorable sur l'ouverture d'un appel à projets par FranceAgriMer pour la période 2016/17 relatif à la mise en œuvre d'un programme de promotion des vins à l'intérieur de l'Union européenne. Cette mesure permettra d'accompagner des opérations d'information des consommateurs concernant :

- la consommation responsable de vin et les risques associés à la consommation d'alcool ;
- les systèmes d'appellations d'origine et d'indications géographiques dans l'Union, notamment les conditions et les effets, pour ce qui est de la qualité spécifique, de la réputation ou d'autres caractéristiques du vin en raison de son environnement géographique particulier ou de son origine.

### Rénovation du verger cidricole pour 2016/17

Le Conseil a accueilli favorablement un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relatif à la mise en place d'un régime d'aide à la plantation de vergers de fruits à cidre pour la campagne 2016/17. Cette mesure vise à favoriser l'évolution variétale nécessaire pour mieux adapter la production aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la filière cidricole.

### Le marché mondial des vins effervescents : le bilan 2015

Il existe différents types de vins effervescents : les vins mousseux, les vins pétillants et les vins perlants. En 2015, les échanges mondiaux de vins ont continué de progresser en volume. Parmi les quatre catégories de vins identifiables dans la nomenclature douanière (vins en bouteille, vins mousseux, vins en vrac et moûts), celle des vins mousseux progresse le plus, en volume comme en valeur, signe du dynamisme de ce marché dont la croissance est toujours assurée par les principaux pays producteurs européens.

Les grandes tendances à noter :

- une production mondiale de vins mousseux en progression ;
- une consommation de vins mousseux dans le monde dynamique ;
- un développement rapide des échanges mondiaux de vins mousseux ces dix dernières années ;
- le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis restent les principaux marchés d'importation de vins effervescents.

La France, premier producteur mondial de vins mousseux, est aussi leader à l'export en termes de valeur créée, mais ses parts de marché en volume s'érodent sur les grands marchés à l'import. Néanmoins, le Champagne est historiquement bien positionné en valeur sur ces marchés comme le montrent les importations allemandes, britanniques et américaines. Le prix moyen des vins mousseux français (hors Champagne) se situent sur les marchés britannique et américain au même niveau que celui des vins mousseux italiens, mieux valorisés que les vins pétillants et en forte croissance sur ces deux marchés, signe d'une opportunité pour les vins mousseux français.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière viticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2016/Conseil-specialise-viticole-de-FranceAgriMer-du-19-avril-2016/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2016/Conseil-specialise-viticole-de-FranceAgriMer-du-19-avril-2016/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---